

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 42414 B1** (51) Cl. internationale : **A01N 59/06; A01P 7/04; A01N 59/20**
- (43) Date de publication : **29.01.2021**
-
- (21) N° Dépôt : **42414**
- (22) Date de Dépôt : **11.04.2017**
- (30) Données de Priorité : **14.04.2016 IT UA20162607**
- (71) Demandeur(s) : **MANICA S.p.A., Via All' Adige 4 Frazione Borgo Sacco 38068 Rovereto (Trento) (IT)**
- (72) Inventeur(s) : **MANICA, Michele ; CANTINI, Claudio ; SANI, Graziano**
- (74) Mandataire : **ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP17000613.4

-
- (54) Titre : **UTILISATION D'UNE COMPOSITION POUR LUTTER CONTRE LES PARASITES DES OLIVERS**
- (57) Abrégé : Utilisation d'une composition pour le traitement de la mouche de l'olivier, ladite composition comprenant une partie active constituée de: (a) un ou plusieurs composés contenant du cuivre divalent, et (b) un ou plusieurs hydroxydes de métaux alcalino-terreux, dans laquelle ledit métal alcalino-terreux est pris dans le groupe constitué du calcium, du magnésium et de leurs mélanges, caractérisé en ce que le rapport pondéral entre le composé (b) et le composé (a) est de 31/1 à 5/1, et dans lequel le composé contenant du cuivre divalent (a) est choisi parmi un sel cuivrique, un sel cuivrique basique, une bouillie bordelaise, l'oxychlorure cuivrique, l'oxyde cuivrique, l'hydroxyde cuivrique et leurs mélanges.

REVENDEICATIONS

1. Utilisation d'une composition pour lutter contre les parasites des olives, *Dacus oleae*, ladite composition comprenant une partie active composé de :

(a) un ou plusieurs matériaux en cuivre, et

(b) un ou plusieurs hydroxydes de métal alcalino-terreux, où ledit métal alcalino-terreux est choisi dans le groupe composé de calcium, magnésium et des mélanges de ceux-ci,

caractérisée en ce que le rapport en poids (b) par rapport à (a) est de 31/1 à 5/1, et où :

le matériau en cuivre (a) est sélectionné parmi un sel cuivrique, un sel cuivrique basique, une bouillie bordelaise, un oxychlorure cuivrique, un oxyde cuivrique, un hydroxyde cuivrique et des mélanges de ceux-ci,

la composition est présente comme une dispersion aqueuse comprenant en outre des agents de dispersion et où la bouillie bordelaise a la formule générale



2. Utilisation selon la revendication 1, où les matériaux alcalino-terreux de (b) sont du calcium.

3. Utilisation selon les revendications 1 et 2, où le matériau en cuivre (a) est sélectionné dans le groupe composé de bouillie bordelaise, oxychlorure cuivrique, oxyde cuivrique, hydroxyde cuivrique et des mélanges de ceux-ci.

4. Utilisation selon la revendication 1, où le rapport en poids de (b) par rapport à (a) est de 18/1 à 6/1.

5. Utilisation selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, où les agents de dispersion sont présents dans une quantité de 2 à 10% en poids, de préférence de 4 à 6% en poids, de la somme (a) + (b).

6. Utilisation selon la revendication 5, où les solides (a) + (b) sont présents dans la dispersion aqueuse dans une quantité totale de 1 kg/100 litres à 5 kg/100 litres, de préférence de 2 kg/100 litre à 4 kg/100 litres.

7. Utilisation selon l'une quelconque des revendications 5 à 6, où l'agent de dispersion est choisi dans le groupe composé de lignosulfonates de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux et d'ammonium.

8. Utilisation selon la revendication 7, où l'agent de dispersion est choisi dans le groupe composé de lignosulfonates d'ammonium.